

L'observatoire cynégétique au service des chasseurs

+ Mise en place d'un réseau d'observation des oiseaux migrateurs

Quelques jours avant l'ouverture de la chasse, le 12 septembre dernier, l'IMPCF (Institut Méditerranéen du patrimoine Cynégétique et faunistique), et l'ADCGT (Association de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive) ont présenté à Digne-les-Bains, la mise en place de « l'observatoire national cynégétique et scientifique citoyen ».

Comme l'ont expliqué les responsables des deux structures, « ce programme a la seule ambition de s'appuyer sur les chasseurs pour recueillir des observations de terrain, les analyser, les restituer et les valoriser. Il permettra dans bien des cas de répondre aux questions que tout le monde se pose souvent : où sont les grives, les alouettes ou telle ou telle espèce moins observée ici une année mais très abondante ailleurs ? Ces résultats, permettront en outre de mieux suivre la migration et l'hivernage en complément des recherches conduites avec des protocoles plus lourds ».

Désormais, les chasseurs intéressés sont appelés à observer leurs migrateurs qu'ils pourraient apercevoir. « Ils garderont leurs habitudes de chasse, leurs circuits, leurs secteurs. Il leur suffira simplement de reporter les observations sur une fiche identique pour tous », ont-ils expliqué. « Pour les internautes, une saisie en ligne est prévue. ce qui facilitera le traitement et la collecte des infos ». Certaines infos importantes pourront même être transmises par sms. « Ne nous privons pas des nouvelles technologies, et mettons-les au service de la chasse et pas le contraire ».

L'IMPCF et l'ADCTG savent qu'elles peuvent compter sur les chasseurs « dans l'intérêt général et à l'époque où l'on



Les représentants de l'IMPCF, de l'ADCGT (avec son président Maurice Joyant) ou de la fédération de la chasse entendent trouver des parades à toutes les attaques dont ils sont l'objet.

parle de science citoyenne pour les papillons, les sauterelles, les escargots, les chasseurs aussi apporteront leur contribution ». Il faut dire que la France « possède un magnifique réseau d'observateurs et de sentinelles qui couvre tout le territoire national : les chasseurs ». Dans les Alpes-de-Haute-Provence, ils sont 10 000. Autant dire qu'ils sont nombreux à pouvoir apporter toutes ces observations nécessaires pour répertorier parfaitement ces populations de migrateurs.

Surtout que les questions sur le devenir et la législation de la chasse sont toujours sujettes à la moindre évolution. « Nous avons obtenu de pouvoir chasser jusqu'au 20 février la grive, dans les départements de l'arc méditerranéen,

mais rien n'est jamais gagné », ont-ils répété avec véhémence. Craignant bien évidemment de nouvelles attaques des associations anti-chasse.

C'est pourquoi en parallèle, « nous nous devons de continuer et entreprendre un maximum d'études sur le terrain, avec des scientifiques pour apporter la preuve de notre bon droit sur les chasses que nous pratiquons ; sans études, nous sommes sûrs de mourir. Il n'y aura plus de chasse à terme ». D'ailleurs, Jean Claude Ricci directeur de l'IMPC a rappelé que « plusieurs études en cours sur les nuisibles, mais aussi sur le petit gibier comme le perdreau rouge, et le lapin de garenne qui connaît une prolifération dans certains secteurs sans réelle explication ».

De son côté, Maurice Joyant président de l'Association de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive, ajoutait qu'il faut « qu'on nous écoute. Nous essayons d'être logiques, sérieux dans notre démarche. Il faut aller jusqu'au

bout de notre logique pour défendre et maintenir nos chasses traditionnelles. Sinon, on balaye du revers de la main tout ce qui a été fait et on va au ball-trap »... Ça a le mérite d'être dit.

G.M.